

COUPE DE NORMANDIE

J2 des Comités les 9-10 décembre 2023

Finale le 24 mars 2024

(triplettes handicap, intra-muros)



70 %

REGLEMENT :

- Article 1 La Coupe de Normandie se déroulera en 2 phases. Phase District les 9-10 décembre 2023 dans les bowlings de Bayeux et de Rouen. Finale régionale le 24 mars 2024 à Yvetot.
2 tours d'éliminatoires sont prévus lors de la première phase par District le dimanche (1 ou 2 tours supplémentaires le samedi si plus de 24 équipes).
La finale régionale le dimanche 24 mars 2024 se déroulera sous forme de round-robin regroupant 12 équipes réparties en 2 groupes.
Prenant place dans les 2^{ème} et 3^{ème} journées réservées aux Comités Sportifs Régionaux, cette compétition sera donc homologuée en tournoi.
- Article 2 Elle se déroulera suivant la formule handicap 70% (voir Réglementation CN Bowling 2023-2024). Le handicap, par joueur, est lu dans la colonne H du dernier listing FFBSQ publié au moins 7 jours avant le dernier jour de la compétition.
- Article 3 Pour les joueurs de 1^{ère} année de licence et n'ayant pas de moyenne au listing (minimum 24 lignes), il leur sera attribué une moyenne de **150** pour les hommes (HCP 49) et de **140** pour les dames (HCP 56).
- Article 4 Ce tournoi est ouvert exclusivement aux joueurs normands en règle avec la FFBSQ et se déroulera suivant les normes de compétition en vigueur : voir réglementation des épreuves homologuées CN Bowling FFBSQ, saison 2023-2024.
- Article 5 **Tous les joueurs (ses) d'une même équipe devront appartenir au même club.** La mixité est autorisée ainsi qu'un (e) remplaçant (e) sur l'ensemble des 2 phases à condition qu'il (elle) appartienne au même club et qu'il (elle) n'ait pas joué dans une autre équipe.

Article 6 DEROULEMENT :

Phase District :

Chaque triplète jouera 6 lignes éliminatoires avec décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la 1^{ère} série. A l'issue de cette phase les 6 meilleures triplètes de chaque District au total quilles avec handicap seront qualifiées pour la finale régionale.

Finale Régionale :

Les 12 triplètes qualifiées seront réparties en 2 groupes de 6 équipes (3 du District Nord et 3 du District Sud) **en fonction du classement de la phase District, si possible en évitant d'avoir des équipes du même Club dans le même groupe**, et joueront un tournoi en confrontation directe de type round-robin sur 1 ligne avec classement au total quilles + bonus dans chaque groupe. Les bonus attribués à chaque match seront de 90 quilles (victoire), 45 (match nul), 0 (défaite).

A l'issue des 5 lignes par groupe, les équipes effectueront une 6^{ème} ligne de classement (1^{ère} du Groupe 1 contre 1^{ère} du Groupe 2, 2^{ème} G1 contre 2^{ème} G2, ...etc).

Gestion des égalités en fin de phase :

Phase District : Total scratch en cas d'égalité au total avec handicap puis dernière partie.

Finale régionale : bonus dans les confrontations directes des équipes concernées puis total quilles hcp dans les confrontations directes puis total quilles scratch dans les confrontations directes.

- Article 7 Les membres des 3 équipes du podium final recevront des médailles. L'équipe gagnante recevra le Trophée de la Coupe de Normandie. Celui-ci sera conservé par le Club pendant un an et remis en jeu pour l'édition suivante, charge à lui d'y ajouter une plaque au nom du Club. Le Trophée pourra être conservé définitivement par le Club après 3 victoires consécutives ou un total de 5 victoires.
- Article 8 L'engagement est fixé à **102€** par triplète lignes comprises **pour l'ensemble des 2 phases**.
Le chèque devant parvenir au plus tard dans les 8 jours suivant la date limite d'inscription sous peine de radiation de l'équipe inscrite